

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 16 DÉCEMBRE 19H00

Avis public est, par la présente donnée par Valérie Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre prochain au 520 chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc (centre communautaire).

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

À 19h00:

- Adoption du budget de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.
- Adoption du budget triennal d'immobilisations de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget ou le programme triennal tel que prévu en vertu de l'article 156 du Code Municipal du Québec

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 5^e jour de décembre 2019.



Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière